

DISPARITION

Henri Lopes sera inhumé le 14 novembre en France

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, représentera le chef de l'Etat, le 14 novembre à Paris, en France, à l'inhumation de l'ancien ambassadeur et écrivain Henri Lopes, décédé le 2 novembre dernier à Suresnes, en Hexagone.

Les cérémonies de veillées mortuaires sont organisées aux salons Hoche dans le neuvième arrondissement de la capitale française jusqu'au samedi 11 novembre.

Page 12



INDUSTRIE

Promouvoir la production des produits de qualité

Le directeur général de l'Agence congolaise de normalisation et de la qualité, Jean-Jacques Ngoko Mouyabi, a rappelé aux entreprises, hier à Brazzaville, la nécessité de produire les œuvres de qualité afin de satisfaire la demande des clients. Il s'est exprimé dans le cadre de la Journée mondiale de la qualité célébrée sur le thème « La qualité, fondement et durabilité des entreprises compétitives ».

Page 3



Jean-Jacques Ngoko Mouyabi

DÉCENTRALISATION

Le programme « Villes résilientes » orienté vers d'autres localités



Le ministre Juste Désiré Mondelé et Erland Marcer

En dehors des villes d'Owando, dans la Cuvette, et Nkayi, dans la Bouenza,

considérées comme « Villes résilientes », les autorités congolaises et l'Union européenne sont en train d'étudier les possibilités d'étendre ce programme à d'autres localités.

Le sujet a été au centre des échanges, le 8 novembre, entre le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, et l'expert en gestion urbaine de l'UE, Erland Marcer.

Page 2

ARTS

Le Congo à l'honneur du Marché ivoirien de l'artisanat

Une vingtaine d'artisans représente la République du Congo à la cinquième édition du Marché ivoirien de l'artisanat. Cette rencontre vise à promouvoir la création d'emplois et le développement socioéconomique à travers l'artisanat.

Présente à l'ouverture de ce rendez-vous culturel, la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a indiqué que « toutes les dispositions ont été prises pour vous garantir les produits artisanaux de qualité, des échanges fructueux au stand Congo ».

Page 3



Le stand Congo à la 5e édition du Miva

Éditorial

Pont

Page 2

ÉDITORIAL

Pont

Après un séjour de deux semaines alternées entre conférences, échanges et visites touristiques aussi bien à Beijing que dans la province chinoise de Ningxia, trente-sept femmes et hommes des médias d'Afrique francophone se sont engagés à constituer un pont. Une passerelle qui doit non seulement les lier dans le domaine de la presse qui est le leur, mais également avec leurs collègues chinois.

Cette initiative découle de l'expérience vécue et des leçons tirées après quatorze jours d'immersion dans l'empire du Milieu qui leur a permis de se faire une meilleure idée de la Chine et de ses composantes plurielles.

En particulier de son administration centrale, son développement, ses valeurs dans la vie quotidienne, l'engagement de ses dirigeants à sortir le peuple de l'extrême pauvreté et d'assurer la prospérité à tous les Chinois sur la base d'une alliance entre les différentes classes sociales.

Tenant compte du niveau atteint par la Chine qui promet une coopération gagnant-gagnant en faveur des pays en développement comme le nôtre, le pont dont il s'agit ici a pour objectif de véhiculer certaines valeurs, en particulier d'inciter aux vertus du travail sans lesquelles il est difficile voire impossible d'avancer.

A l'évidence, il s'agit d'éveiller les consciences afin d'amener nos sociétés à opter pour de nouveaux modèles de développement.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉCENTRALISATION

L'élargissement du programme « Villes résilientes » à l'étude

Lors d'un échange, le 8 novembre à Brazzaville, entre le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, et l'expert en gestion urbaine, Erland Marcer, il a été question de plusieurs sujets ayant trait avec la décentralisation et le développement local, notamment l'extension du programme « Villes résilientes » dans d'autres localités.



Les deux personnalités lors de l'échange/Adiac

En mission pour le compte de l'Union européenne, Erland Marcer a évoqué avec le ministre Juste Désiré Mondelé les projets qui visent à renforcer la politique de décentralisation et de développement territorial en appuyant les collectivités locales. « Nous travaillons sur les possibilités d'appui à apporter à travers plusieurs actions comme les formations, la création des centres de formation. Tout sera officialisé dans les prochains jours », a-t-il indiqué.

Il a rappelé la nécessité de mettre en œuvre

la fonction publique territoriale en élaborant un code regroupant les textes des collectivités locales. Ils ont également émis l'idée de créer un fonds de soutien aux collectivités locales.

Le programme d'adaptation des villes secondaires aux enjeux climatiques et au développement local, appelé « Villes résilientes », aide les communes bénéficiaires à améliorer leur attractivité, à travers l'assainissement et la dynamique locale.

Rude Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

INDUSTRIE

Promouvoir la production des produits de qualité

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, dans une déclaration rendue publique à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la qualité, la quatrième du genre au niveau national, le 9 novembre, a souligné que le gouvernement ne ménage aucun effort pour créer des conditions favorables au développement de la culture qualité.

Placée cette année sur le thème « La qualité : fondement et durabilité des entreprises compétitives », la Journée mondiale de la qualité souligne le rôle essentiel que joue la qualité dans la croissance économique d'un pays en général et dans le développement des entreprises en particulier. Selon Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, le gouvernement est engagé à mettre en place des normes et des réglementations adaptées, à encourager la recherche et le développement, et à soutenir les initiatives visant à promouvoir la qualité.

« Aujourd'hui, nous devons tous réaffirmer notre engagement en faveur de la qualité. Cela nécessite une mobilisation collective, aussi bien du secteur privé que celui du secteur public. Les entreprises doivent mettre en place des systèmes de management de la qualité, former leurs employés et collaborer avec les organismes de certification. La qualité est un processus continu. Il est impératif de commencer dès aujourd'hui pour s'assurer que son entreprise reste compétitive sur le marché à long terme. Je suis, en effet, convaincu que la qualité est un atout indéniable pour leur succès et leur durabilité », a déclaré le ministre du



Le ministre Nick Fylla rendant publique la déclaration du gouvernement DR

Développement industriel et de la Promotion du secteur privé. Pour lui, la qualité ne doit pas être considérée comme une contrainte, mais plutôt comme

une opportunité. Car, elle permet d'améliorer les processus de production, de développer l'innovation et d'optimiser la performance des entreprises.

« En investissant dans la qualité, nous investissons dans l'avenir de notre économie. La qualité est une responsabilité partagée, car c'est le socle

sur lequel repose notre développement économique. Ensemble, nous pouvons faire de notre pays un terrain fertile compétitif et durable pour des entreprises », a-t-il précisé.

La qualité des produits et des services est, a rappelé Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, un enjeu majeur pour la compétitivité des entreprises. Elle garantit, d'une part, la satisfaction des clients et favorise la fidélisation de ces derniers, et est un gage de confiance pour les partenaires commerciaux, d'autre part. Il a, par ailleurs, souligné le fait que l'environnement mondial actuel est caractérisé par des volumes d'échanges commerciaux de plus en plus importants, et une concurrence de plus en plus intense. D'après lui, l'ouverture des marchés avec la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), au niveau régional, met en avant le rôle crucial de la qualité. « Face aux défis de la Zlécaf, les entreprises les plus susceptibles de survivre et de prospérer sont celles qui seront en mesure d'offrir des produits et des services de qualité. La qualité devient alors un levier stratégique pour se différencier et être compétitif sur le marché », a déclaré le ministre.

Parfait Wilfried Douniama

5^e ÉDITION DU MIVA

L'artisanat congolais à l'honneur en Côte d'Ivoire

Le Congo, pays invité d'honneur de la cinquième édition du Marché ivoirien de l'artisanat (Miva), y est représenté par une vingtaine d'artisans qui le font valoir à travers leur génie créateur.

« Toutes les dispositions ont été prises pour vous garantir les produits artisanaux de qualité, des échanges fructueux au stand Congo », a assuré le ministre des Petites et Moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, dans son mot de circonstance à l'ouverture du grand rendez-vous artisanal, le 7 novembre, au Parc des expositions d'Abidjan, en Côte d'Ivoire. Cette cinquième édition du Miva se tient sur le thème « L'artisanat, moyen d'inclusion sociale et de développement ». Les expositions, ateliers et panels prévus visent à promouvoir l'emploi et le développement socio-économique des Etats à travers l'artisanat. Aussi, susciter des vocations auprès des jeunes dans les divers métiers que regorge ce secteur porteur de croissance.

Une journée dédiée au Congo

La journée du 9 novembre a été dédiée au Congo, pays invi-



Le stand Congo à la 5^e édition du Miva DR cette rencontre. J'exhorte tous les acteurs de l'écosystème de l'artisanat ainsi que la population à s'approprier nos produits artisanaux », a fait savoir Sylvère Yao Konan, commissaire général du Miva.

Cette édition du Miva qui a débuté le 7 novembre prendra fin le 11 du même mois.

Rominique Makaya

té d'honneur. Au programme : dégustations des spécialités culinaires congolaises ; défilé de mode mettant en lumière stylistes et sapeurs ; concert de musique avec des artistes congolais. Evoquant la place réservée au pays à cette cinquième édition du Miva, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a indiqué que la coopération agissante entre le Congo et la

Côte d'Ivoire n'est pas une vue de l'esprit. « Les présidents des deux pays travaillent de sorte à mettre en place un pont économique en capitalisant les atouts et potentialités du secteur privé à travers les PME et l'artisanat », a-t-elle souligné.

Ils ont dit...

« Consommer local permet de

créer des emplois ; de créer de la valeur ajoutée ; d'avoir une économie forte et de valoriser le savoir-faire de nos artisans », a déclaré Souleymane Diarrassouba, ministre ivoirien du Commerce et de l'Industrie qui a ouvert la cinquième édition du Miva.

« J'invite, au-delà des artisans, les entreprises du secteur privé à prendre une part active à

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

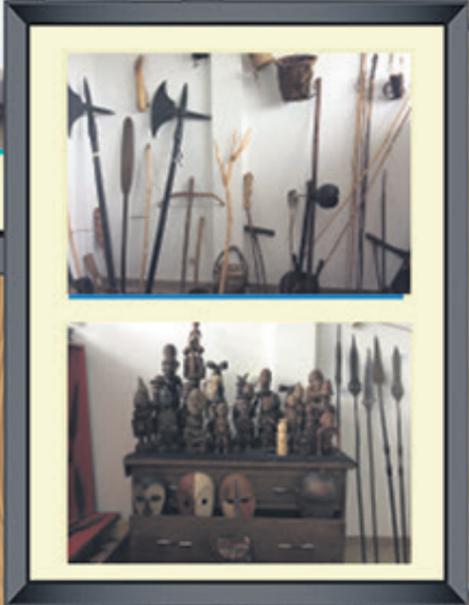
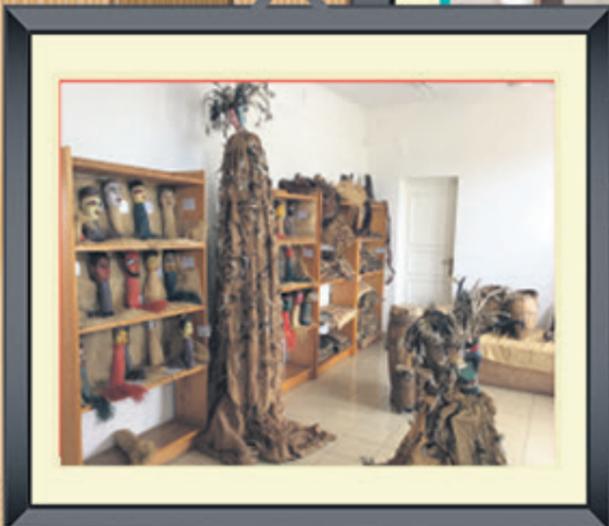
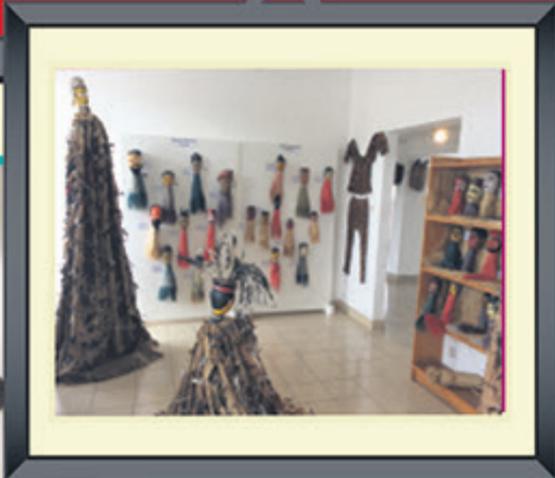
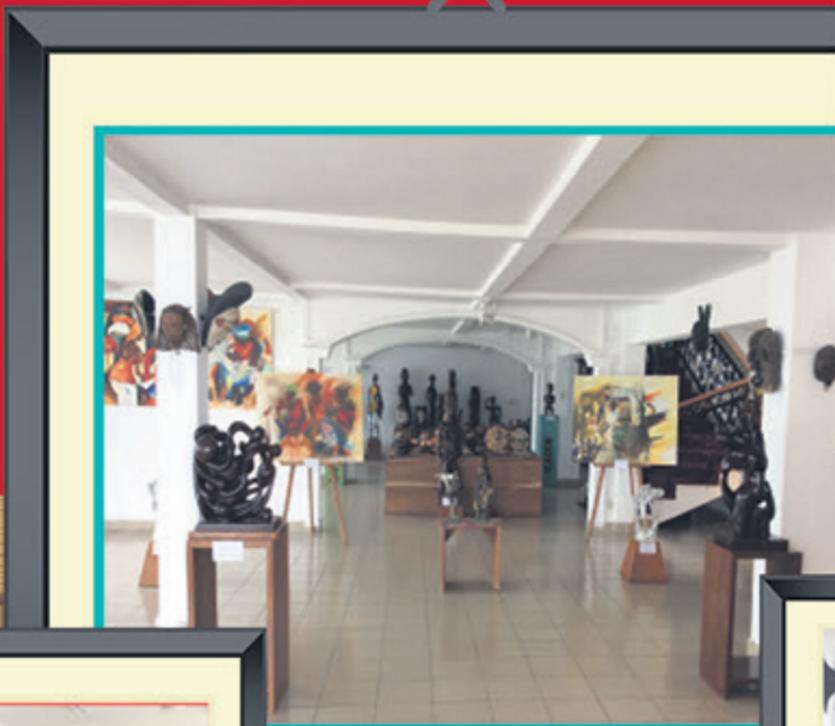
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

JOURNÉE MONDIALE DE LA QUALITÉ

Une exposition vente ouverte à Brazzaville

L'Agence congolaise de normalisation et de la qualité (Aconoq) organise, du 9 au 11 novembre au ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, une exposition vente à l'occasion de la 4^e édition nationale de la Journée mondiale de la qualité.

Outre l'exposition vente, les experts vont pendant trois jours discuter, échanger et partager leurs expériences autour du thème « La qualité, fondement et durabilité des entreprises compétitives ». Le directeur général de l'Aconoq, Jean Jacques Ngoko Mouyabi, a rappelé que la qualité pour une entreprise est sa capacité à satisfaire les besoins des clients, à travers son organisation, ses prestations et bien évidemment ses produits. Selon lui, le client n'achète pas toujours un produit uniquement en fonction du prix, mais très souvent en fonction de la qualité. La compétitivité des entreprises repose, a-t-il dit, sur la différenciation des pratiques et les caractéristiques distinctives des produits et services.

« Aujourd'hui, plus que jamais à quelques années de l'ouverture de notre pays à la Zone de libre-échange continentale africaine, la concurrence va devenir de plus en plus rude. Il sera difficile, presque impossible pour une entreprise de réaliser des bénéfices et de se pérenniser sans un engagement



réel à la démarche qualité, à la conformité aux normes, à la certification des produits et services. Faire autrement, c'est aller tout droit contre le mur. C'est une réalité, il faut se mettre en ordre de bataille », a-t-il déclaré, précisant que le secret de développement et de la durabilité d'une entreprise est l'organisation ainsi

que la volonté manifeste de prouver constamment la conformité de ses produits et des services.

Le directeur général de l'Aconoq a expliqué aux responsables des entreprises que la bonne qualité des produits n'est toujours pas reconnue par les producteurs mais par des structures habilitées qui ont mission de vérifier et de

le juger conforme, donc propre à la consommation. « La qualité c'est l'organisation selon les normes établies. Ne comptez pas l'argent, je vous demande de vous organiser pour gagner de l'argent et c'est cela la qualité. L'Aconoq exhorte les acteurs socioéconomiques à adhérer la démarche qualité, au respect

des normes, à la certification de vos produits parce que justement c'est à cette condition non seulement que vous allez mettre sur le marché des produits et gagner de l'argent, mais aussi vous allez participer à l'enjeu majeur de la qualité », a invité Jean Jacques Ngoko Mouyabi, se félicitant de la présence des participants à côté de l'Aconoq dans le but de mettre en œuvre le système national de normalisation et de la gestion de la qualité.

Instituée en 1990 par les Nations unies, la Journée mondiale de la qualité est célébrée le deuxième jeudi de chaque mois de novembre. Le but étant principalement de montrer l'importance de la qualité dans les activités socioéconomiques. Il s'agit, en parallèle, de rendre hommage à tous les experts à travers le monde travaillant dans le domaine du management de la qualité dans des entreprises, des administrations ou dans toutes les structures socioéconomiques. Si au plan mondial on célèbre la 13^e édition de cette journée, au Congo elle est à sa 4^e édition.

Parfait Wilfried Douniama

EDUCATION

Un laboratoire numérique à l'ENSP

L'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, va patronner, le 10 novembre à Brazzaville, la cérémonie d'installation du premier atelier de fabrication numérique du Congo (Fablab) implanté au sein de l'École nationale supérieure polytechnique (ENSP) de l'Université Marien-Ngouabi.

Le mot « Fablab » est la contraction de fabrication laboratory (laboratoire de fabrication) qui signifie un lieu d'expérimentation technologique qui donne à un large public l'accès à un atelier d'électronique, à des machines à commande numérique.

La mise à disposition de ce matériel, assez spécifique, peut éventuellement constituer un pôle d'attractivité. Avec l'évolution des interfaces logicielles ainsi que des logiciels open source, il est possible d'envisager que tout un chacun puisse accéder et utiliser les équipements après avoir suivi une formation de base assurée par les animateurs ou les autres adhérents au « Fablab ».

Ce matériel est destiné à aider les jeunes congolais dans leurs projets professionnels en leur permettant d'intégrer les pratiques numériques et d'accroître leur employabilité en développant leur créativité et leurs compétences.

Aujourd'hui, les sciences et les technologies se trouvent à une époque charnière où la révolution numérique s'étend au monde des objets en donnant lieu à des objets communicants, animés voire autonomes. Les « Fablab » offrent la possibilité de fabriquer des objets physiques à partir d'un fichier numérique et par des systèmes de prototypes (imprimantes 3D, découpe laser, plateforme de développement électronique...).

L'acquisition des compétences et des connaissances se fait par la pratique. Si ce « Fablab » s'adresse en priorité aux étudiants et aux jeunes innovateurs, il pourra accueillir d'autres publics, notamment les designers, les artistes ou encore les jeunes en quête d'emplois désireux d'expérimenter et de pratiquer les compétences acquises.

L'initiative d'installation de ce « Fablab » est portée par l'association Trait d'union qui est un promoteur du numérique éducatif. Elle œuvre pour le développement de l'usage des nouvelles technologies dans l'enseignement afin de favoriser l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes et des diplômés.

La cérémonie du 10 novembre va se dérouler en présence du président de l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Gontran Ondzotto.

Roger Ngombé

L'école primaire d'Oka ouvre ses portes

L'École primaire du village Oka, dans le département de la Cuvette Ouest, a ouvert ses portes au titre de l'année scolaire 2023-2024.



L'ouverture de cet établissement scolaire est la concrétisation de la promesse faite aux habitants de ce village par le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfried Bininga, lors de la campagne des élections législatives en 2022.

Auparavant, les écoliers du village Oka étaient obligés de parcourir près de 5km à pied ou sur les motocyclistes de marque Djakarta bravant

des intempéries avant d'atteindre la commune d'Ewo.

Bâtie sur un terrain occupant une grande surface à l'entrée du village, cette école reçoit depuis le 16 octobre ses premiers écoliers avant sa remise officielle aux autorités compétentes. Cet établissement scolaire comprend un bâtiment abritant un bloc administratif de deux pièces, une salle de réunions et six salles de classe.

Par ce geste, les habitants d'Oka réaffirment leur re-

connaissance au ministre Aimé Ange Wilfried Bininga dont les actions sociales s'inscrivent résolument dans la mise en œuvre du programme de société du président de la République Denis Sassou N'Guesso.

Notons que le donateur n'est pas à sa première réalisation. A son actif, on peut citer : l'École d'Ewo-village, la maternité moderne de l'hôpital d'Ewo et l'opération d'assainissement dénommée « Ewo Bopeto ».

R.Ng.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection régionale ouverte n°132 BEAC/SG-DPMG-SRO Ser 2023 en vue de l'expertise technique de l'immeuble de la Direction Nationale de la BEAC pour le Gabon à Libreville

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet spécialisé en vue de l'expertise technique de son immeuble à Libreville - République Gabonaise. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 CI MAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la **sélection sur la base de la qualité technique et du coût**.

Les Prestataires intéressés peuvent solliciter des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
✉ : (+237) 222 23 33 29
e : cgam.scx@beac.int

La visite du site obligatoire se tiendra le mercredi 15 novembre 2023.

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard **le jeudi 30 novembre 2023 à 13 heures précises**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **deux phases**. Les plis administratifs et techniques le **jeudi 30 novembre 2023 à 14 heures**, les plis financiers le **vendredi 08 décembre 2023 à 11 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister aux séances d'ouverture.

Yaoundé, le 23 NOV 2023
Le Chef de Département,



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection internationale ouverte n°126/BEAC/DGE-DSI/SIO/Ser/2023 pour la mise en place d'une solution de sécurité complémentaire checkpoint

Additif n°01 relatif à la date limite de remise des soumissions

La date et l'heure limites de remise des soumissions initialement prévues le mercredi 08 novembre 2023 à 12 heures sont reportées au **jeudi 16 novembre 2023 à 12 heures**.

La séance d'ouverture des plis se tiendra le jeudi 16 novembre 2023 à 13 heures.

Les offres devront rester valables jusqu'au vendredi 22 mars 2024. *f*

Yaoundé, le - 6 NOV 2023
Le Chef de Département,



f

Ministère du contrôle d'État de la qualité
du service public et de la lutte contre les antivauteurs
Autorité de régulation des marchés publics
Conseil de régulation
Direction générale
Direction de la réglementation et des affaires juridiques

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

COMMUNIQUÉ

La direction générale de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) relance de nouveau les maîtres d'ouvrage et maîtres d'ouvrage délégués sur l'obligation de procéder à la désignation des personnes responsables des marchés publics et à la nomination des membres des cellules de gestion des marchés publics de leurs structures conformément au décret n°2022-1854 du 12 octobre 2022 modifiant et complétant le décret n°2009-161 du 20 mai 2009 portant organisation et fonctionnement de la cellule de gestion des marchés publics.

En effet, une année après la publication du décret précité, seulement 24,5% des maîtres d'ouvrage ont nommé les personnes responsables des marchés publics ainsi que les membres de leurs cel-

lules de gestion des marchés publics malgré de multiples et divers rappels à ce sujet.

Aussi, l'ARMP porte à la haute attention des maîtres d'ouvrages qu'à compter du **1^{er} janvier 2024**, les marchés publics passés hors cadre réglementaire en vigueur seront frappés d'irrégularité.

La direction générale de l'ARMP compte sur votre bienveillante compréhension.

Fait à Brazzaville, le 23 octobre 2023

La Directrice générale
La Directrice Générale
Valérie ILOKI ENGAMBA.

CONFLIT AU MOYEN-ORIENT

Le Royaume-Uni et le Maroc proposent une solution à deux Etats

Le ministre d'Etat britannique en charge du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord, de l'Asie du Sud et des Nations unies, Lord Tariq Ahmad, s'est entretenu, le 8 novembre à Rabat, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, sur la paix et la sécurité au Moyen-Orient.

Le Royaume-Uni et le Maroc sont d'accord sur le fait que la paix et la sécurité au Moyen-Orient passent par la solution à deux Etats, un État israélien vivant côte à côte avec un État palestinien dans la paix et la sécurité, a dit Lord Tariq Ahmad à la presse, à l'issue d'un entretien avec Nasser Bourita. Le ministre d'Etat britannique en charge du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord, de l'Asie du Sud et des Nations unies a affirmé que Rabat et Londres « œuvreront ensemble dans ce sens », avec leurs partenaires clés, notamment les États-Unis et les pays du golfe, tout en reconnaissant qu'« il s'agit d'une période difficile, mais qu'il ne faut jamais perdre espoir ».

Lord Tariq Ahmad a évoqué, dans le même contexte, « la tragédie humanitaire à Gaza », précisant que le Maroc et le Royaume-Uni travailleront ensemble pour trouver une solution à cette situation. Il a relevé, par ailleurs, que les liens entre le Royaume-Uni et



La poignée de main entre Lord Tariq Ahmad et Nasser Bourita./DR

le Maroc « sont plus solides comme ils ne l'ont jamais été », précisant qu'ils « reposent non seulement sur la confiance mutuelle », mais aussi sur le poids que repré-

sentent les deux royaumes. Enfin, il a fait observer que les deux pays œuvrent sur plusieurs questions d'intérêt commun.

Yvette Reine Nzaba

CAMEROUN

L'ONU condamne une attaque meurtrière dans une région anglophone

L'attaque a eu lieu dans la nuit du 5 au 6 novembre à Egbekaw, dans le district de Mamfe, dans la région Sud-Ouest du pays. Elle visait des civils et aurait fait une vingtaine de victimes, dont des enfants.

Au moins vingt personnes, dont des femmes et des enfants, ont été tuées dans une attaque à Mamfé, une commune située dans le département de la Manyu, région du Sud-Ouest du Cameroun. Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), António Guterres, a condamné cette attaque qui a également blessé, déplacé de nombreuses personnes et détruit des biens. Les victimes auraient été massacrées dans leur sommeil lors de cette attaque attribuée aux sécessionnistes. Les autorités camerounaises ont précisé que vingt maisons ont été incendiées et sept personnes étaient en soins intensifs à l'hôpital de Mamfé. Toujours selon les autorités camerounaises, le quartier où habitaient les victimes donne accès à la brousse et à une rivière. Ce qui aurait permis aux sécessionnistes d'attaquer le quartier et de repartir sans être inquiétés alors que tout le monde dormait. Le nombre de victimes pourrait augmenter.

Les recherches se poursuivent. Cette tuerie survient le 6 novembre, date symbolique où le parti au pouvoir, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais, célèbre l'arrivée, le 6 novembre 1982, du président Paul Biya au pouvoir. Soulignant que les attaques à l'encontre de la population civile étaient inacceptables, le chef de l'ONU a présenté ses condoléances aux familles affectées et demandé au gouvernement camerounais de mener une enquête, ainsi que de veiller à ce que les responsables de cet acte soient traduits en justice. Au cours des manifestations sur l'ensemble du pays, les partisans du régime ont appelé le président Biya, 90 ans, à se présenter à l'élection présidentielle de 2025. Il a aussi exhorté toutes les parties prenantes camerounaises à œuvrer en faveur d'une solution politique à la crise dans les régions Nord-Ouest et Sud-Ouest, les deux régions anglophones du Cameroun. La partie anglophone du Cameroun est en crise depuis fin 2016.

Les civils et les bâtiments civils, notamment les écoles, sont fréquemment ciblés par des hommes armés. En novembre 2021, une attaque sanglante avait été perpétrée par des hommes armés non identifiés contre un lycée bilingue public dans la localité d'Ekondo Titi, dans le département de Ndian. L'attaque avait entraîné la mort de quatre élèves âgés de 12 à 17 ans ainsi que d'un enseignant. Plusieurs autres élèves et enseignants avaient été blessés. Les Camerounais d'expression anglaise qui peuplent les deux régions s'estiment marginalisés. A croire l'ONG International crisis group la crise anglophone a fait plus de 6000 morts et forcé plus d'un million de personnes à se déplacer.

Noël Ndong

SALON INTERNATIONAL OSIANE

L'ONG Pratic lance les préparatifs de la huitième édition

Les organisateurs du Salon international de la technologie et de l'innovation ont annoncé, le 8 novembre lors d'un kick-off, la tenue du 23 au 26 avril 2024 à Brazzaville, de la 8^e édition de ce grand rendez-vous des acteurs du numérique.

Cette huitième édition qui est baptisée « Kolonga » se tiendra sur le thème « Le numérique, accélérateur de performance ». Elle mettra l'accent sur les problématiques technologiques portant sur l'intelligence artificielle, la cyber sécurité, les technologies immersives et surtout les solutions hard et soft aux entreprises.

Le salon Osiane est initié depuis plusieurs années par la plateforme Pratic. L'édition 2024 qui se déroulera en présentiel et en ligne prévoit des panels, des expositions, des formations et autres. Le webinaire marquant le lancement du 8^e Osiane a permis à la commissaire générale de cette édition, Rose Marie Ovaga, et au promoteur, Luc Missidimbazi, d'expliquer les contours de ce salon qui s'annonce très intéressant dans la promotion de l'innovation et de la technologie en Afrique centrale.

Rude Ngoma



Luc Missidimbazi lançant la 8^e édition d'Osiane/Adiac

Musée
du Bassin du Congo



Le musée galerie du bassin du Congo

Présente l'exposition

AFRICA CULTURE

Une exposition vente
de peinture avec les artistes

**César Mabelet
& El Manisa kiadi**

du **20 Octobre**
au **23 Novembre**



Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou- N'Guesso
Brazzaville République du Congo



Sous le haut patronage de
S.E.M. Denis SASSOU NGUESSO
Président de la République
du Congo, Chef de l'État

**POOL ÉNERGÉTIQUE DE
L'AFRIQUE CENTRALE**
Institution spécialisée de la CEEAC

**Convertir le potentiel
hydroélectrique de
l'Afrique Centrale
en opportunités
d'investissements**

**13 au 16
novembre
2023**

Du lundi 13 au jeudi 16 novembre 2023, le Pool Énergétique de l'Afrique Centrale, institution spécialisée de la CEEAC, célèbre son 20^{ème} anniversaire sous le thème : **Convertir le potentiel hydroélectrique de l'Afrique Centrale en opportunités d'investissements.**

Placé sous le haut patronage de S.E.M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat, cet évènement d'envergure panafricaine réunira les institutions de la CEEAC, les Ministres en charge de l'Énergie des 11 pays membres, les Présidents et Directeurs Généraux des sociétés d'électricité, des membres des quatre autres Pools Énergétiques d'Afrique, et les partenaires techniques et financiers.

Créer un marché d'électricité de libre échange au travers des boulevards énergétiques interconnectés en Afrique centrale, c'est œuvrer pour le bien des populations, et pour le développement des économies et des sociétés des pays membres de la CEEAC. Telle est la mission depuis vingt ans du PEAC et de ses partenaires.

Rendez-vous dès le lundi 13 novembre au Centre international de conférences de Kintélé pour quatre jours d'échanges de haut niveau.

Entrée libre et gratuite. Pour découvrir le programme et plus d'informations, retrouvez-nous sur notre site peac-ac.org et sur notre compte Facebook [@lepeac](https://www.facebook.com/lepeac).

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE NOTRE FILLE ET SOEUR CORISCA SOURIA ELLIJAH MATOURIDI (COCO - CHOCO)

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023

8h30 : levée du corps à la morgue municipale du CHU ;

10h00 : recueillement au domicile familial sis camp de la Gendarmerie nationale de Bifouti ;

12h00 : messe de requiem en la paroisse Saint-Kisito (Météo-Makélékélé)

13h30 : départ pour le cimetière familial au village Makana 2 :

16h00 : retour et fin de la cérémonie



NÉCROLOGIE



La veuve Zoba née Mpassi Honorine, Simon Nkenzo, Brice Zoba et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, tante et soeur Victoire Miehandanda, survenu le 3 octobre 2023 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se trouve sur l'avenue Marien-Ngouabi (bord-bord ; arrêt 501).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

MOYEN-ORIENT

Guterres appelle la communauté internationale à agir pour régler le conflit

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé la communauté internationale à prendre des mesures concrètes pour régler le conflit israélo-palestinien, dans un message vidéo enregistré à l'intention des participants à la conférence de Paris sur la situation humanitaire dans la bande de Gaza.

« Je vous demande votre soutien. Le moment est venu de prendre des mesures concrètes. Ensemble, nous pouvons contribuer à réduire cette terrible souffrance humaine. Nous pouvons aider les civils de Gaza et leur permettre de voir enfin au moins une lueur d'espoir, c'est-à-dire notre solidarité avec eux, et leur montrer que le monde est conscient de leur détresse et qu'il agit suffisamment pour prendre des mesures », a-t-il déclaré.

M. Guterres a réitéré son appel à la libération immédiate de tous les otages, à un cessez-le-feu humanitaire, au plein respect du droit international humanitaire, à la protection des hôpitaux, des agences de l'ONU, des abris et des écoles, et a souligné l'importance des fournitures d'aide humanitaire, y compris le carburant.

« Bien entendu, rien ne justifie les terribles actes de terreur commis par le Hamas contre Israël le 7 octobre. Je les condamne fermement. [...] Aujourd'hui, les civils de Gaza, y compris les enfants et les femmes, sont confrontés à un cauchemar humanitaire sans fin. Leurs maisons ont été rasées, leurs proches tués. Les bombes pleuvent sur eux et ils sont privés de l'essentiel : nourriture, eau, médicaments, électricité », a ajouté M. Guterres.

Il a souligné que l'aide acheminée actuellement dans la bande de Gaza était « une goutte d'eau dans l'océan » des besoins des Palestiniens.

La situation au Moyen-Orient s'est brusquement dégradée le 7 octobre après une attaque lancée par le Hamas depuis la bande de Gaza contre le territoire israélien. Le Hamas explique qu'il s'agit d'une riposte aux actions des autorités israéliennes contre la mosquée Al-Aqsa sur le mont du Temple à Jérusalem. Israël a imposé le siège complet de la bande de Gaza et a commencé à porter des frappes contre cette dernière et contre certaines régions du Liban et de la Syrie. Des affrontements ont également lieu en Cisjordanie. Le 27 octobre, le porte-parole de l'Armée de défense israélienne, Daniel Hagari, a annoncé l'extension de l'opération militaire terrestre à Gaza.

GAZA

Le Croissant-Rouge égyptien enregistre l'entrée de 9.000 tonnes d'aide

Quelque 600 camions transportant 9.000 tonnes d'aide humanitaire ont été envoyés le 8 novembre dans la bande de Gaza par un poste-frontière terrestre entre ce territoire et l'Égypte, a révélé mercredi un responsable du Croissant-Rouge égyptien.

Khaled Zayed, directeur régional de l'agence d'aide humanitaire dans le Nord-Sinaï en Égypte, a déclaré à Xinhua que les articles d'aide provenant de 19 pays et 14 organisations internationales étaient entrés dans l'enclave ravagée par la guerre par le poste-frontière de Rafah depuis le début du conflit entre le Hamas et Israël.

A ce jour, 89 avions transportant 7.700 tonnes d'aide en provenance de 33 pays et organisations ont atterri à l'aéroport international d'El-Arish dans le Nord-Sinaï, une province limitrophe de Gaza, dans le cadre des efforts mondiaux pour atténuer la crise humanitaire dans la bande de Gaza, a-t-il indiqué.

Mercredi, un convoi de 65 camions transportant médicaments, tentes, eau minérale et nourriture pour bébé a traversé le côté égyptien du poste-frontière de Rafah, selon des responsables égyptiens.

KIGALI

Tenue de la 6^e Conférence internationale sur l'environnement, l'énergie et le développement

La 6^e Conférence internationale sur l'environnement, l'énergie et le développement se tient à Kigali, au Rwanda, le 8 novembre 2023. Face à l'impact croissant du changement climatique, une coopération est nécessaire pour assurer une gestion durable des ressources naturelles, ont estimé des experts rwandais et chinois à cette occasion.

EGYPTE

La Commission électorale égyptienne approuve 4 candidatures à l'élection présidentielle

La Commission électorale nationale égyptienne a officiellement annoncé l'approbation de quatre candidats à la présidence qui pourront participer aux prochaines élections du chef d'État en décembre de cette année. C'est ce qu'indique un communiqué de la Commission électorale égyptienne publié dans la presse officielle du pays.

La liste des candidats au poste de président de la République comprend le chef de l'État sortant Abdel Fattah al-Sissi, le chef du Parti social-démocrate égyptien Farid Zahran, le chef du Nouveau parti Wafd Abdel Sanad Yamama et le chef du Parti républicain du peuple Hazem Omar.

Suite à la publication de la liste finale des candidats à la présidence, le pays a officiellement entamé la campagne électorale des prétendants, qui s'achèvera le 8 décembre. L'élection présidentielle égyptienne se tiendra dans le pays du 10 au 12 décembre de cette année. Pendant la campagne électorale, ainsi que pendant les élections elles-mêmes, les candidats à la présidence utiliseront les symboles approuvés par la Commission électorale : le président actuel du pays - une étoile, Zahran - le soleil, Abdel Sanad Yamama - un palmier, Omar - une échelle.

La Commission électorale égyptienne a également indiqué qu'en

dehors de l'Égypte, le vote se déroulerait dans 137 commissions organisées dans les missions diplomatiques du pays. La campagne des candidats à l'étranger doit se terminer le 29 novembre. Les élections hors du territoire égyptien se dérouleront du 1er au 3 décembre. L'annonce finale des résultats de l'élection présidentielle égyptienne aura lieu le 16 janvier 2024.

Tout citoyen de la République âgé de plus de 40 ans, ayant reçu une éducation supérieure et ayant effectué son service militaire ou en ayant été exempté, peut se porter candidat à la présidence égyptienne. Les personnes ayant un casier judiciaire et une double nationalité ne sont pas autorisées à participer aux élections. 10.080 commissions électorales locales travailleront dans le pays pendant les élections, et environ 65 millions de citoyens du pays ayant le droit de vote sont enregistrés dans la base de données.

Selon la Constitution égyptienne, les résultats de l'élection présidentielle doivent être annoncés avant le 2 mars de l'année prochaine, c'est-à-dire un mois avant la fin du mandat du président sortant en tant que chef d'État. Al-Sissi a dirigé l'Égypte en 2014 lors d'une élection au cours de laquelle il a obtenu 96,91% du vote. En avril 2019, l'Égypte a adopté des amendements pour faire passer le mandat présidentiel de quatre à six ans, tout en maintenant la limite d'une rééligibilité. Un « article transitoire » a également été introduit, prolongeant le mandat présidentiel d'al-Sissi de deux années supplémentaires, jusqu'en 2024, et lui permettant d'être réélu pour un troisième mandat. Les amendements ont également élargi les pouvoirs du chef de l'État en permettant au président de nommer les juges, y compris la Cour suprême, constitutionnelle, et le procureur général.

Agence TASS

INONDATIONS

L'ONU et la Somalie intensifient leurs efforts pour évacuer plus de 2.400 personnes piégées

La Somalie et les Nations Unies ont déclaré jeudi qu'elles avaient intensifié leurs actions pour évacuer plus de 2.400 Somaliens actuellement piégés par les inondations dans le sud du pays.

L'Agence somalienne de gestion des catastrophes (SoDMA) et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha) ont fait savoir, dans deux communiqués distincts, qu'ils avaient obtenus deux bateaux de sauvetage pour contribuer à l'évacuation dans le district de Luuq.

« Les bateaux aideront à évacuer les habitants coincés chez eux par la montée des eaux », a expliqué la SoDMA dans un communiqué publié dans la capitale somalienne Mogadiscio, ajoutant que certains bateaux seraient déployés dans les régions touchées par les inondations dévastatrices.

Ce déploiement intervient alors que l'agence onusienne a averti que de nouvelles précipitations étaient attendues dans les prochains jours. Sur la semaine du 8 au 15 novembre, les prévisions indiquent que des pluies très fortes et extrêmement fortes s'abattront sur le sud de la Somalie, tandis

que le centre et le sud du pays connaîtront des conditions plus humides que la normale. Au moins 29 personnes ont trouvé la mort et plus de 850.000 sont affectées en raison des fortes pluies et des inondations soudaines en Somalie, selon la SoDMA. En outre, plus de 300.000 personnes ont été déplacées dans le pays alors que les inondations du fleuve Juba et de la rivière Shabelle continuent de faire des ravages.

D'après l'Ocha, 14.000 personnes seraient coupées de la grande ville de Bardhere (sud) par les inondations et les autorités tentent de déployer des bateaux pour les évacuer.

Les familles piégées manqueraient de nourriture, a fait savoir l'Ocha. Le bureau a noté que les fortes pluies, les inondations et les crues avaient temporairement affecté plus de 1,17 million de personnes et déplacé plus de 334.800 personnes.

L'agence onusienne a ajouté que l'intensité des pluies avait

été exceptionnelle dans les districts de Hiran, Bakool, Bay, Gedo et Sakow, dans la région du Moyen-Juba. Plusieurs zones ont en effet reçu bien plus de précipitations au cours des sept derniers jours qu'elles n'en ont jamais enregistré sur toute la saison des pluies d'octobre à décembre.

« Les partenaires et les autorités ne ménagent aucun effort pour répondre à la situation d'urgence dans le pays en apportant une aide vitale aux zones accessibles. Cependant, ils ont des difficultés d'accès, car les routes sont soit endommagées, soit inaccessibles, et les moyens aériens sont limités parce que les pistes sont devenues inutilisables », selon l'Ocha.

Ces intenses précipitations surviennent après que le pays a traversé sa pire sécheresse en quatre décennies à la suite de cinq saisons des pluies insuffisantes, qui ont décimé le bétail, ravagé les cultures et poussé la Somalie au bord de la famine.

Xinhua

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE ARABO-SAOUDO-AFRICAINE

La RDC représentée par la ministre des Mines

La ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambay, séjourne à Riyad, en Arabie saoudite, où elle prend part pour le compte de la République démocratique du Congo (RDC) à la conférence économique arabo-saoudo-africaine qui s'est ouverte le 9 novembre.

La conférence de Riyad se tient dans le cadre de la consolidation des fondements du partenariat saoudien, arabe et africain dans plusieurs aspects économiques et d'investissement tels que la sécurité alimentaire; le renforcement des partenariats agricoles, industriels, miniers et commerciaux; la conclusion de nouveaux partenariats entre les entités africaines et saoudiennes; la création d'une plateforme pour les exportateurs et importateurs des deux côtés et la mise en avant des opportunités de coopération dans le secteur de l'énergie pour stimuler la croissance économique.

Selon le ministre des Finances saoudien, Mohammed Bin Abdullah Aljadaan, l'approbation royale de tenir cette conférence témoigne de l'engagement à consolider les relations du Royaume avec le continent



africain, qui joue un rôle vital dans l'économie mondiale. L'événement s'inscrit dans le cadre des efforts du Royaume

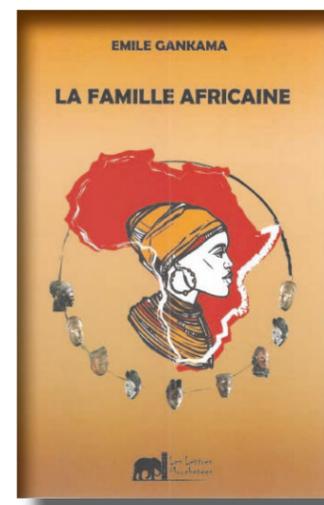
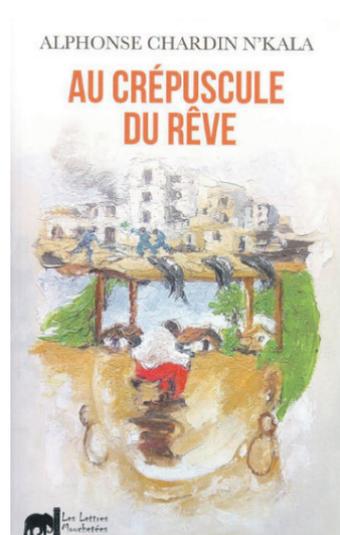
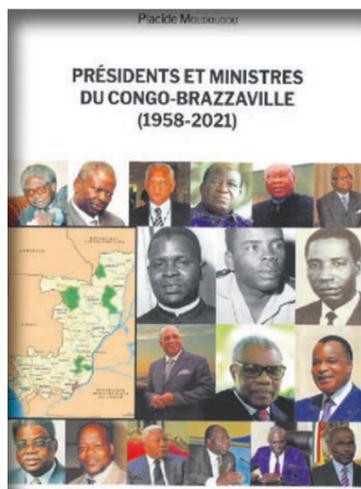
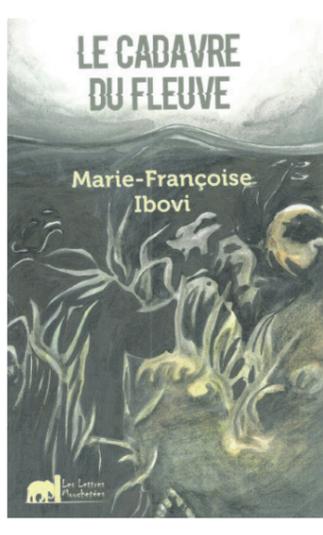
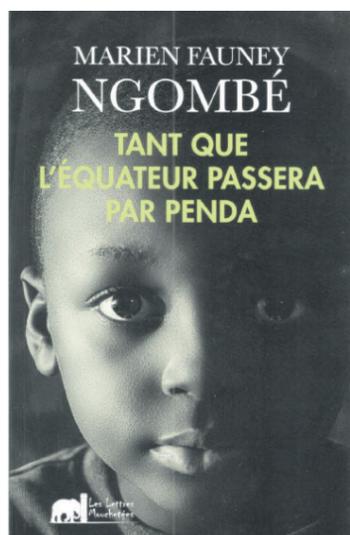
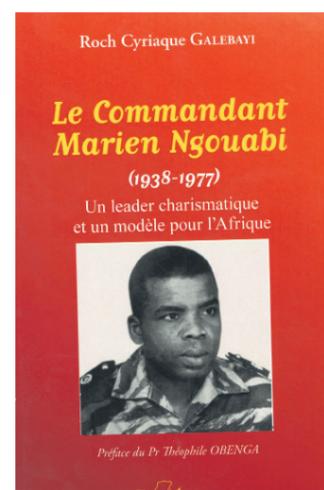
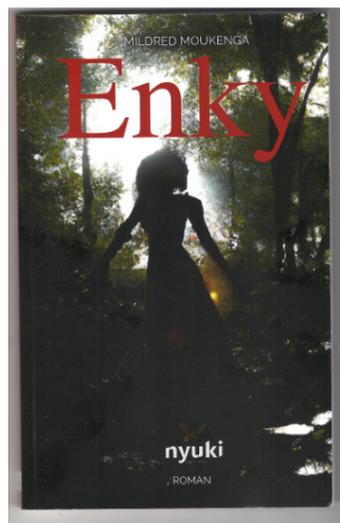
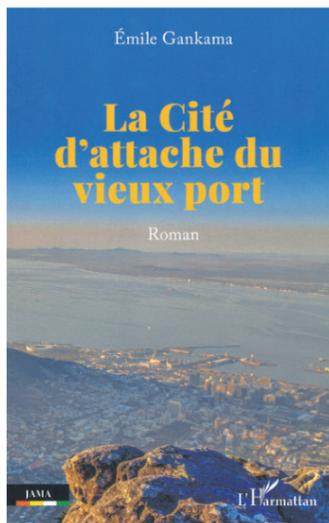
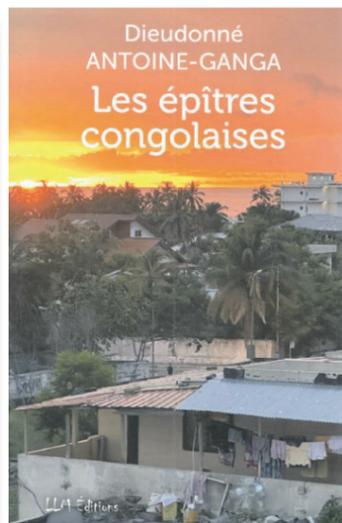
de renforcer la coopération économique et saisir les opportunités d'investissement pour les deux parties.

Outre les points énumérés, la conférence offrira une plateforme aux fonds et des programmes de développement

mondiaux et régionaux. En d'autres termes, elle représente un cadre idéal pour explorer des idées et des projets à travers les sessions et les conversations approfondies. L'événement mettra également en lumière les opportunités d'investissement en Arabie saoudite et en Afrique avant de se clôturer par la signature d'un certain nombre d'accords. Plusieurs personnalités prennent part à ces assises, notamment des dirigeants, décideurs, un groupe d'élites, des officiels saoudiens, arabes et africains; des leaders financiers et commerciaux, ainsi que des leaders d'investissement dans les secteurs public et privé; des fédérations commerciales, des organisations internationales et des personnalités éminentes des milieux académiques et des groupes de réflexion.

Blandine Lusimana

LIBRAIRIE LES MANGUIERS **EN VENTE**



DISPARITION

Henri Lopes sera inhumé le 14 novembre en France



Le programme des obsèques de l'ancien ambassadeur du Congo en France, l'écrivain Henri Lopes décédé le 2 novembre à Suresnes en France, a commencé hier. Le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso effectuera le déplacement en France et assistera à ses obsèques

Les veillées se dérouleront aux salons Hoche, 9 avenue Hoche, Paris huitième, du 9 au 11 novembre, à partir de 19h.

Pour les funérailles mardi 14 novembre à 14 h 30, une messe d'action de grâce en l'honneur de l'illustre disparu est prévue à l'Église Saint-François-Xavier au 12 place du Président Mithouard, Paris septième. Celle-ci sera suivie de l'inhumation au cimetière de Montparnasse.

A l'issue de la cérémonie, la famille recevra les participants autour d'une collation.

Henri Lopes est né le 12 septembre 1937 à Maluku, de l'autre côté du fleuve, au Congo Kinshasa, d'une mère de nationalité congolaise (Congo Brazzaville) et d'un père d'origine portugaise.

Marie Alfred Ngoma

Henri Lopes continuera de vivre à travers ses œuvres

Dans l'après-midi du 8 novembre à l'Institut français du Congo, l'écrivain congolais Jean Pierre Makosso a replongé l'assistance dans le souvenir de l'illustre homme de lettres, également politique, Henri Lopes, décédé le 2 novembre dernier à Suresnes, en France.

Organisée par l'ambassade de France au Congo, la cérémonie littéraire a été rehaussée par la présence de quelques membres du gouvernement dont le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso ; la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault ; la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault ; le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé ; et de l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi. Une minute de silence a été observée en mémoire d'Henri Lopes avant le début de la lecture de quelques extraits de quatre de ses œuvres.

D'une voix audible, tantôt grave, tantôt mélancolique, Jean Pierre Makosso a fait voyager les spectateurs durant une vingtaine de minutes dans le vaste univers de la bibliographie de l'illustre disparu. Un patrimoine littéraire constitué d'œuvres à faire réfléchir, pleurer, évader, rire, mais surtout instruire.

« Sans tam-tam », le premier à être lu, est un roman épistolaire d'Henri Lopes paru aux éditions Clé, à Yaoundé, en 1977. Dans cette œuvre, Gatsé, le personnage principal de ce classique de la littérature franco-africaine, relate son histoire presque cocasse



Une vue des officiels Adiac transportait dans les espaces d'une salle de concert. Une musique de perles miroitantes, pures comme une eau de roche, une onde azurée sur laquelle le soleil lançait ses étoiles d'argent. -Ouais, l'homme, ouais. Sens ça ! Vouragan affirme que telle est la nouvelle voie du jazz, celle qui touche à l'essence de la mélodie, qui prouve la subtilité de la race. Peut-être... », extrait du livre lu par l'écrivain congolais, résidant au Canada, Jean Pierre Makosso.

En dernière lecture, le public a eu le plaisir de savourer « Une enfant de Poto-Poto ». Ce roman paru aux éditions

et pathétique, au fil des correspondances avec un de ses amis. Gatsé est un frustré du régime politique tyrannique qui sévit dans son pays. Ledit régime l'a pressé comme un citron et finalement relégué à un poste obscur de professeur dans un établissement de brousse... Lopes se sert de l'univers congolais pour faire une caricature hilarante d'une Afrique victime de la mauvaise gouvernance.

La deuxième lecture portait sur « Le Pleurer-rire ». Classique de la littérature africaine moderne paru aux éditions Présence africaine en 1982, « Le Pleurer-rire » demeure dans le sillage de la politique.

Un peu roman historique, un peu fable morale, à la fois comique, parodique et plaisant tout en étant tragique, l'ouvrage met un accent sur la mauvaise gestion du pouvoir par les dictateurs africains. La séance d'hommage littéraire s'est poursuivie avec « Le chercheur d'Afriques ». Un roman autobiographique d'Henri Lopes paru aux éditions Seuil, en 1990. « Le saxo de Charlie Parker avait lancé dans la pièce un serpent musical, glissant, filant, tournoyant à vive allure pour repartir; insaisissable, dans une spirale de fusée. Non, Vouragan n'en rajoutait pas. Son Dual stéréo, dernier modèle, vous

Gallimard, en 2012, conte l'histoire d'un trio où la narratrice a une grande amie Pélagie. Les deux font connaissance le jour de l'Indépendance du Congo, c'est-à-dire le 15 août 1960. Ces deux personnages nourrissent des relations d'amitié très fortes et, en même temps, une rivalité autour d'un troisième personnage, Franceschini, leur professeur, qui, petit à petit, va devenir aussi leur pygmalion. Toute l'histoire se passe successivement au Congo, en France, aux États-Unis. Le métissage, cher à Henri Lopes, n'est pas ici un concept gratuit mais une condition humaine et culturelle qui ne se fait pas sans douleur ni blessure.

Heureux d'avoir contribué à cet hommage, Jean Pierre Makosso a salué le génie littéraire d'Henri Lopes qui ne laisse aucun lecteur indifférent. « Henri Lopes c'est quelqu'un qui vous fait pleurer et rire partout. Même dans une simple phrase », a-t-il noté. Dans ce même élan, la diplomate française, Claire Bodonyi, a dit, « J'ai aujourd'hui un regret, celui de n'avoir vu Henri Lopes que sur une photo à l'ambassade du Congo en France. Homme politique, diplomate et écrivain congolais, il a été à la fois un novateur et un précurseur. Ses œuvres sont aujourd'hui un classique de littérature africaine et francophone ».

Merveille Jessica Atipo

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE RUSSE

Des enseignants congolais en formation au Sénégal

Dix enseignants dont neuf de la République du Congo et un de la République démocratique du Congo (RDC) ont suivi une formation continue de méthodologie d'enseignement de la langue russe à Dakar au Sénégal, grâce à la Maison russe. De retour au pays, la directrice de cette maison, Maria Fakhrudivova, a expliqué le but de cette formation et leurs attentes.

Chaque année depuis quelque temps, des enseignants de la langue russe sont envoyés à Dakar pour un séminaire de renforcement des capacités. Cette formation continue qui s'est tenue cette année du 24 au 27 octobre dernier a eu pour particularité le fait que la Maison russe, au lieu d'envoyer deux à trois enseignants comme d'habitude, a cette fois-ci envoyé dix, dont neuf de la République du Congo et un de la RDC (dépendant de la Maison russe, parce que sa compétence s'étend jusque dans ce pays). Du coup, la délégation congolaise était la plus nombreuse, tout simplement parce que le Congo est l'un des pays en Afrique où la langue russe est enseignée quasiment partout, a expliqué la directrice de la Maison russe, Maria Fakhrudivova.

« La vision de la Maison russe est de faire renaître, à travers la coopération éducative entre le Congo et la Russie, la langue russe dans les établissements où à l'époque on étudiait la



La directrice de la Maison russe expliquant la vision de sa structure/Adiac

langue russe et également veiller à ce que nos enseignants aient une formation continue. C'est pour cette raison que la Maison russe a envoyé dix enseignants de la langue russe au Sénégal où se tenait un grand séminaire de renforcement des capacités, sinon améliorer les compétences, animé par les formateurs venus de la Russie », a déclaré Maria Fakhrudivova.

Elle a indiqué que la langue russe est l'une des langues internationales reconnues par les Nations unies. « Personne ne

peut aller dans l'espace sans connaître la langue russe. C'est la preuve que le monde entier apprend la langue russe. Cette année, on a fait renaître la langue russe à Pointe-Noire, à Ouesso, on a élargi également à Djambala... Il y a beaucoup d'écoles qui apprennent la langue russe y compris dans les écoles privées. C'est, d'ailleurs, pour cela qu'on a eu cette opportunité d'envoyer une large délégation par rapport à d'autres pays », a-t-elle souligné.

Enfin, Maria Fakhrudivova a fait savoir que ne peuvent aller en formation continue qui se tient au Sénégal chaque année que des enseignants de la langue russe. Ils forment des ambassadeurs de cette langue qui ne sont autres que des jeunes étudiants qui l'apprennent et dont certains vont même en Russie pour revenir servir le Congo par la suite. Il en est de même pour des artistes.

L'un des bénéficiaires de cette formation continue, Loïc Mananga, ancien diplômé de la Rus-

sie, enseignant au lycée Joseph Chaminade, a exprimé sa joie d'avoir participé à cette formation. « Au cours de cette formation continue, nous avons eu des rencontres et des échanges avec des différents professeurs expérimentés russes et d'autres pays. Nous avons appris beaucoup de choses, notamment la méthodologie d'enseignement de la langue russe. Pourquoi la méthodologie ? Parce que la langue parlée est différente de la langue écrite. Même un natif ne peut pas facilement enseigner sa langue s'il ne reçoit pas une formation. On a beau étudier en Russie, parler le russe, mais l'enseignement exige des méthodes. Ce séminaire m'a beaucoup aidé et j'ai acquis beaucoup de connaissances au sortir de cette formation animée par des anciens enseignants russes dont l'expérience varie entre vingt et trente ans », a fait savoir Loïc Mananga, jeune enseignant congolais de 30 ans.

Bruno Okokana

ART

Voyage au cœur des œuvres de Jean Pierre Makosso

Le temps d'une tournée littéraire au Congo, Jean Pierre Makosso a fait balader le public brazzavillois le 8 novembre dernier sur l'océan de sa bibliographie à travers un spectacle de conte, une lecture d'extrait et une séance dédicace.

Le spectacle de conte « Les fables de Muana Tosu » a été tiré du livre « Assis sur les genoux de ma mère » de Jean Pierre Makosso. Mise en scène par l'auteur lui-même avec l'assistance de Roch Amedet Banzouzi, cette création a été interprétée par la compagnie canadienne Makosso village que dirige l'auteur. Ce spectacle a fait intervenir différents protagonistes qui racontaient les histoires, parfois chantaient et dansaient, imitant en cela les personnages que la maman conteuse rendait si vivants. Le tout sous l'admiration et des liesses d'applaudissements du public. De ce spectacle, on se souviendra de l'interprétation de l'hymne national en vili par Gisèle Tchicaya ; mais également des contes « Ma cuvette de champignons » ; « L'homme, la femme et le lion » ; « Le lièvre, l'hyène et le colibri » ; « Les deux sœurs de Yanga » ; « La tortue et le roi Lion » et enfin « Le silure en miniature ».

Recueil de 196 pages paru en 2021 aux éditions L'Harmattan et préfacé par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, également frère de l'auteur, « Assis sur les genoux de ma mère » est un condensé des contes dont la mère de l'écrivain congolais, Ma M'kayi, régalaient fréquemment sa famille : son époux, ses deux filles et ses six garçons. A travers chaque histoire jouée par les comédiens d'ici et d'ailleurs sur les planches de l'Institut français du



Jean Pierre Makosso sur scène en compagnie de la troupe Makosso village/Adiac

Congo, on y retrouve toute la magie des contes de l'enfance, dans un style mêlant le talent du conteur à celui révélant l'univers imaginaire africain, où hommes et animaux savent partager le quotidien et ses soucis, ainsi que les joies de la découverte mais aussi des interdits de la nature. Un recueil amusant et riche en découvertes de toutes sortes pour les petits et grands. Jean Pierre Makosso n'est pas que

comédien, metteur en scène et conteur. Avec plus d'un tour dans son sac, il est également romancier et poète. Après le spectacle de conte, c'est son recueil de poèmes « Cantiques pour Sainte Marie Mère Thérèse » qui a fait l'objet de lecture de quelques extraits par quelques comédiens. Dans cet ouvrage, c'est l'image de la mère qui est transposée dans un triptyque poétique, où une série de trois re-

cueils sur un sujet commun explore tous les aspects, tous les rôles de la mère. Mère génitrice, Mère-Nature, Mère de l'espèce humaine, enfin Mère qui sait outrepasser le drame de la conception pour sauver finalement l'humanité. Autant d'images, de rôles, de fonctions quasi sacrées qu'un fils peut donner à sa mère ou, tout simplement, que l'être humain sait reconnaître dans la Mère. Un moment plein de réflexion qui

a captivé de bout en bout des lectures l'attention du public. S'en sont suivis un moment de partage et une séance-dédicace de quelques ouvrages de Jean Pierre Makosso en vente pour la circonstance, à savoir : « Assis sur les genoux de ma mère », « Cantiques pour Sainte Marie Mère Thérèse », « Zoé », « Gestes d'Auguste » et « Le monde est un champ de proverbes ».

Merveille Jessica Atipo

POINTE-NOIRE

Le Conseil municipal consolide ses acquis sur les plans administratif et financier

La troisième session ordinaire, dite administrative, du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, ouverte le 25 octobre dernier, a pris fin il y a quelques jours et a permis à cette assemblée locale de consolider ses acquis tant sur le plan administratif que financier.

Après des débats en plénière qui ont duré dix jours, les conseillers municipaux et départementaux de Pointe-Noire ont adopté, après amendements, les rapports des commissions activées pour la circonstance, à savoir la commission économie et finances, la commission administration et affaires juridiques.

Evoquant les questions budgétaires, les membres du Conseil municipal ont pris la résolution d'adopter après amendements le budget supplémentaire exercice 2023 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 18 milliards FCFA. Ensuite, ils ont adopté à l'unanimité, après amendements également, le projet de recommandation portant répartition des amendes de police entre l'Etat et la commune de Pointe-Noire.

Par ailleurs, l'assemblée municipale a adopté, s'agissant du rapport sur le cahier des charges, le projet relatif à la concession du service des pompes funèbres avant de clôturer la plénière en adoptant, à



Éveline Tchichelle, présidente du Conseil municipal de Pointe-Noire/DR

la majorité absolue, le projet de délibération du 4 mars 2022, autorisant le bureau exécutif à signer un contrat de bail emphytéotique administratif avec la société ENG group S.A, relatif à la conception, le financement, la construction et l'ex-

ploitation d'un grand centre d'affaire dans l'enceinte du stade Franco-Anselmi. « S'il est vrai que le Conseil s'accorde à revenir à l'affectation initiale de cet espace, il n'en demeure pas moins vrai qu'à cet effet, toutes les procédures

administratives et juridiques pour y parvenir doivent être mises en œuvre », a dit Geofroy Michel Dibakala, deuxième secrétaire du bureau exécutif du Conseil.

Clôturant les travaux, la présidente du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, Eveline Tchichelle, a révélé la particularité et l'importance de cette troisième session ordinaire. « Cette session était sans conteste une nouvelle étape pour le Conseil de par la pertinence et la qualité des sujets abordés », a dit l'autorité municipale.

Les membres du Conseil municipal ont eu, au cours de cette session, la chance de suivre les exposés de haute facture faits par les directeurs départementaux de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, de l'Enseignement technique et professionnel ainsi que du directeur départemental de la population.

Ces exposés leur ont permis de bien cerner les difficultés que subissent les profession-

nels de ces secteurs, tout en imaginant des solutions adaptées liées à l'occupation anarchique du périmètre scolaire par des commerces de tous genres, le déficit en personnel enseignant et administratif dans les écoles ainsi que le manque de tables-bancs.

En effet, cette session administrative a eu le mérite de consolider les acquis du Conseil municipal tant sur le plan administratif que financier, mais aussi et surtout a permis à ses membres de se faire une idée précise sur le niveau exact de leurs engagements en vue de mieux projeter leur action non seulement au cours du dernier trimestre de l'exercice 2023, mais en filigrane de mieux la projeter pour les quatre prochaines années qui se profilent à l'horizon.

Notons qu'au cours de cette activité, les questions de prévention en matière de santé publique dans l'intérêt de la population ont également été abordées pour le bien-être de tous.

Hugues Prosper Mabonzo

LANCEMENT DU CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

La Fécofoot rassure les clubs et les arbitres

Le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a rappelé, le 8 novembre, à Brazzaville aux responsables des clubs de Ligue 1 que la compétition qui reprendra ses droits, le 11 novembre, est une étape importante pour poser les bases de la professionnalisation du football congolais.

Le challenge à relever au cours de cette saison est de taille. Désormais, la Ligue nationale de football n'aura plus le privilège d'organiser le championnat national seule. L'appui du nouveau partenaire Avas Sport Evens oblige les clubs à revoir leur organisation.

Le joueur doit désormais être placé au cœur du projet. Jean Guy Blaise Mayolas a longuement insisté sur ce point. Le joueur, a-t-il dit, doit être sous contrat avec son équipe et avoir un salaire minimum. Dans ces conditions, la mise en place d'une commission qui travaillera pour fixer le salaire minimum et maximum qu'un joueur congolais pourrait perce-

voir devient une nécessité. « La Linafoot, le partenaire et la Fécofoot, nous allons mettre un cadre de discussion jusqu'à ce que le syndicat des joueurs soit mis en place. Il fera partie de cette commission pour qu'ensemble nous établissons le minimum à payer à un joueur de telle sorte que celui qui signe la licence dans un club saura à quoi s'attendre », a souligné le président de la fédération, ajoutant que les clubs doivent avoir un



Jean Guy Blaise Mayolas s'adressant aux arbitres et commissaires/Adiac

compte bancaire et se faire immatriculer à la Caisse nationale de la sécurité sociale pour assurer une meilleure reconversion à ceux qui raccrocheraient prématurément les crampons à cause d'une grave

blesse. « Nous devons faire en sorte que les footballeurs vivent de leur métier », a-t-il insisté.

La mise en place des mécanismes de contrôle poussera les clubs à utiliser l'argent qui sera destiné aux clubs à bon escient. Sur le volet financement, Jean Guy Blaise Mayolas a rassuré les clubs que les négociations sont très avancées avec les sponsors ayant manifesté leur volonté de soutenir le championnat

national. Avec les arbitres et les commissaires des matches, le président de la Fécofoot a insisté sur le respect du code d'éthique, notamment l'honnêteté et l'intégrité dans la prise des décisions pour convaincre le nouveau partenaire sur le réel niveau de l'arbitrage congolais. Le chemin menant vers la professionnalisation exige de gros efforts de toutes les parties prenantes.

James Golden Eloué

« Nous devons faire en sorte que les footballeurs vivent de leur métier »

SOLUTION :

Le mot-mystère est : MOZAMBIQUE

B	A	L	L	E	T	S	A	S
R	I	A	I	R	O	T	I	E
O	R	N	O	I	R	E	L	
N	E	R	O	N	A	R	M	E
Z	A	Z	E	L	E	C		
E	D	I	T	E	R	O	N	T
I	L	E	E	T	U			
A	S	T	U	H	A	I	R	
S	E	M	E	A	O	R	T	E
S	O	E	U	V	R	E	C	
E	S	T	N	A	T	O	I	
N	O	T	E	L	I	E	N	T
E	T	E	N	D	E	S	U	E

R	I	U	D	R	O						
C	O	N	S	E	N	T	E	M	E	N	T
B	A	S	T	I	O	N	B	E	E		
F	I	G	U	E	N	I	G	E	R		
N	A	C	U	M	U	L	E	S			
A	S	S	I	S	E	S	E	L	I	T	
O	A	S	I	S	C	R	E	D	O		
A	N	K	A	R	A	A	I	E	U		
I	B	E	R	E	S	A	T				
D	E	E	N	S	T	A	N	D			
P	A	L	E	S	T	I	N	I	E	N	
P	O	I	L	A	N	O	M	M	E		
P	R	E	A	U	G	R	A	I	N		
N	E	E	C	R	U	A	I	N	E		
E	S	S	E	T	E	K	E	S			

• SOLUTION DE LA GRILLE N°99 •

5	9	4	2	6	7	3	8	1
1	2	6	9	3	8	7	4	5
3	7	8	5	4	1	9	6	2
8	1	2	4	9	5	6	3	7
4	3	7	6	1	2	8	5	9
6	5	9	8	7	3	1	2	4
9	4	3	1	5	6	2	7	8
7	8	5	3	2	9	4	1	6
2	6	1	7	8	4	5	9	3

• SOLUTION DE LA GRILLE N°108 •

4	3	2	8	7	9	6	5	1
8	7	6	1	3	5	2	4	9
1	5	9	4	6	2	3	7	8
5	6	7	9	1	8	4	3	2
9	4	3	5	2	7	1	8	6
2	8	1	6	4	3	5	9	7
3	2	4	7	9	6	8	1	5
6	9	5	3	8	1	7	2	4
7	1	8	2	5	4	9	6	3

MOTS CASÉS 10X13 • N°179

- 2 LETTRES**
AS - EH - EN - ET - IF - PU - RE - RU - SA - UN
- 3 LETTRES**
AIT - ERE - GEL - GIT - GLU - LET - NOS - REM - THE - TRI
- 4 LETTRES**
AGIT - AIME - ARIA - EMUT - ERRE - FUME - GANT - GENT - GRAS - GRUE - MATE - OEIL - PEAU - URSS
- 5 LETTRES**
ARIDE - CRANA - ELISE - EPATE - EUTES - HONTE - INNEE - NOEUD - OURDI - OURLE - RANGE - RESTE
- 6 LETTRES**
CENTRE - NOTION - REPUTE - RIANTE - VACCIN - VERGER

FIN DU VOYAGE PÈRE DE FIGARO	SECTEUR CA FAIT MAL	PLANÈTE DE NOTRE SYSTÈME PLEINE DE TROUS	DATE BUTOR	OSIVE EXCLAMATION	FATIGUÉE BEURRÉS
POUFFAIT ACRIMONIE			PRÉNOM MASCULIN MISTER EN BREF		
				EPOQUE AU SUD DE LA CORSE	
ASIATIQUE	FOUDROYÉ VILLE ALLEMANDE				ARME BLANCHE
			PIÈGE DIVISION DU MÈTRE		
BOVIDÉ DISPARU AFFLUENT DU RHÔNE		MAUVAIS SANG CARBURANT			SITUÉE
			ELLE A FINI EN RADEAU VIEUX FRANÇAIS		
EXAMENS DIGESTIFS	RACONTER UNE HISTOIRE	SUR LA ROSE DES VENTS AGRUME	CENTURE DE KIMONO	DOMINÉE PAR L'EVEREST D'UN GAMIN	
					POSÉE SUR LE TOIT
VENTILE COTÉ EN BOURSE			ANOMALIE PORTEUR DE BOIS	AGENT DE LIAISON ENDURÉ	
	VÉTÉRANS NATIONS UNIES				RÉPONSE A REFE-RENDUM
BROUS-SALLE PRENDRAI UNE REVANCHE			COLLECTE VAUT DE L'OR		
				COUPE DE CHEVEUX	
VOIE PUBLIQUE		LAISSE ÉCLATER SA COLÈRE			

E	H	C	U	O	T	R	A	C	X	T	Y	M	B	O
L	T	O	P	K	C	A	J	H	X	R	E	Y	O	U
O	C	T	A	E	D	R	E	A	U	E	T	T	U	R
S	E	M	E	N	C	E	E	R	E	M	I	H	G	S
E	X	I	G	U	P	F	L	L	E	A	M	E	O	I
N	B	F	F	C	O	O	A	O	S	O	R	T	N	N
I	U	L	L	A	P	R	T	T	U	E	A	I	A	E
O	N	E	A	L	O	M	S	P	A	P	M	R	B	H
R	K	A	T	T	T	E	E	P	N	O	H	I	Y	C
L	E	U	T	R	I	V	V	O	H	T	N	P	S	I
E	R	I	E	C	N	A	M	O	R	O	A	S	S	F
M	L	A	R	V	E	S	N	O	C	S	B	A	A	F
L	E	P	L	U	O	P	A	N	T	I	N	I	L	A
A	E	G	N	I	K	I	V	E	N	O	T	U	E	T
P	P	I	G	E	O	N	L	F	L	I	N	G	U	E

- ABSCONS
- ABYSSAL
- AFFICHE
- BOUGON
- BUNKER
- CARTOUCHE
- CHARLOT
- EXIGU
- FLATTER
- FLEAU
- FLINGUE
- ISOTOPE
- JACKPOT
- LACUNE
- LARVE
- LITTORAL
- MARMITE
- MYTHE
- NAUSEEUX
- OCTAEDRE
- OURSIN
- PALME
- PANTIN
- PASTEL
- PHOBIE
- PIGEON
- POPOTIN
- POULPE
- REFORME
- ROMANCE
- SEMENCE
- SENIOR
- SPIRITE
- TEUTON
- TREMA
- VESTALE
- VIKING
- VIRTUEL

SUDOKU • GRILLE N°100 • DIFFICILE

			8	4			5	
3						6	9	8
	1						7	
			3	2				7
7			4		9		3	
1				7	8			
	3						8	
4	1	9						6
5				3	2			

SUDOKU • GRILLE N°109 • FACILE

2	1		5	8				
		5	7	6				1
8					1	9	4	
7	8			6		1		
	9		4	2		8		
	5		1			3		6
	2	3	8					4
9				4	3	2		
				1	7		3	9

BASSIN DU CONGO

Les Etats-Unis vont augmenter leur contribution à hauteur de 50 millions de dollars

Reçu à Oyo le 8 novembre par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, Eugene Young, a annoncé l'augmentation de la contribution de son pays dans le cadre de la protection de l'environnement, à hauteur de 50 millions de dollars, soit environ 30 milliards FCFA.

« Nous sommes venus annoncer notre nouvelle contribution pour la protection du bassin du Congo avec 50 millions de dollars cette année. Au sommet des trois bassins forestiers, notre délégation a été conduite par l'envoyé spécial des Etats-Unis pour le climat, Richard Duke. C'était quelque chose de très important pour notre délégation et j'ai exprimé notre satisfaction au président », a expliqué le diplomate américain à sa sortie d'audience.

Lors du deuxième sommet des trois bassins forestiers tropicaux, tenu du 26 au 28 octobre à Brazzaville, Richard Duke, l'envoyé spécial adjoint des États-Unis pour le climat, avait prononcé un discours à l'ouverture, soulignant l'engagement de son pays envers la protection du bassin du Congo et la lutte contre le changement climatique. Selon lui, depuis 1995, les États-Unis ont investi près de 700 millions de dollars dans le bassin du Congo pour gérer, conserver et protéger de manière durable les écosystèmes forestiers tropicaux uniques.

Parfait Wilfried Douniama



Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso et l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, Eugene Young/DR

MÉMORIAL PIERRE-SAVORGNAN-DE-BRAZZA

L'ambassade du Cameroun énumère les axes du partenariat

Les questions d'échange d'experts entre musées et des projets d'expositions ont été au centre de la séance de travail au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, entre la directrice générale de ce haut lieu de mémoire, Béline Ayessa, et l'ambassadeur du Cameroun en République du Congo, Louis Magloire Keumayou.

La séance de travail a porté sur la relance de la coopération culturelle entre le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et l'ambassade du Cameroun au Congo. Cet échange a débuté par un tête-à-tête entre les deux personnalités, avant la séance de travail proprement dite. Au cours de celle-ci, les deux parties ont ficelé les axes prioritaires qui seront mis en place pour renforcer ce partenariat culturel.

Pour la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, qui a eu l'opportunité de visiter le musée national de Yaoundé, le monument de l'unité nationale, le premier pas de ce long et fructueux partenariat est lancé. « Pour nous, c'est important non seulement de faire asseoir le mémorial en montrant son importance sur le plan historique, mais aussi et surtout de nous ouvrir et apprendre des autres. Merci de votre démarche, excellence monsieur l'ambassadeur. Nous allons travailler parce que nous avons la volonté... », a indiqué Béline Ayessa.

Le diplomate camerounais, pour sa part, estime que le mémorial, comme son nom l'indique, a une mémoire d'une collaboration précédente avec le gouvernement camerounais. Il a indiqué les axes majeurs qui pourraient porter sur les questions d'échange d'experts ; de l'envoi des missions d'experts ; de l'échange entre musées, c'est-à-dire des échanges de pièces de musées, des documents ; des pro-



La séance de travail entre les deux parties/Adiac

jets d'exposition au Cameroun et au Congo ;

Notons que c'est après avoir pris connaissance de l'épopée de Pierre Savorgnan de Brazza au

cours de sa visite au mémorial éponyme, le 12 septembre dernier, que l'ambassadeur du Cameroun avait manifesté le désir de créer des partenariats entre ce

lieu et les musées du Cameroun. Pour lui, le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza est un lieu de mémoire de l'histoire d'Afrique centrale et doit être connecté

avec les musées du Cameroun afin de restituer cette partie de l'histoire de cette région. Louis Magloire Keumayou avait exprimé vivement la volonté de l'ambassade du Cameroun au Congo à soutenir le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza dans sa vision de préserver les valeurs historiques et culturelles, à travers un partenariat que les deux parties mettront en place. C'est ce que se fait.

Bruno Okokana

« Pour nous, c'est important non seulement de faire asseoir le mémorial en montrant son importance sur le plan historique, mais aussi et surtout de nous ouvrir et apprendre des autres. Merci de votre démarche, excellence monsieur l'ambassadeur. Nous allons travailler parce que nous avons la volonté... »